

**Durée et lieu :** 4 modules de 3h pour une **durée totale de 12h** sur 2 jours, en salle de formation ainsi que deux entretiens téléphoniques individuels : un quelques semaines avant le stage et un quelques semaines après.

**Intervenant :** psychologue de profession

### OBJECTIFS DU STAGE

#### Préambule :

Le stage proposé s'inscrit dans une volonté pédagogique, d'information et de prévention contre les violences conjugales et intrafamiliales. Il nous semble important de rappeler en préambule que ce stage n'a pas de vocation thérapeutique, même s'il pourrait permettre éventuellement d'ouvrir à cette dimension. Il reste limité à une sensibilisation, aux conséquences concrètes de ses violences.

#### Objectifs généraux :

- Faire prendre conscience à l'auteur des faits de la gravité des violences, quelle que soit leurs formes, et de leur responsabilité pénale et civile pour les faits commis au sein du couple ainsi que les conséquences en cascades pour le mis en cause (droits de garde, autorité parentale, etc.)
- Sensibiliser le mis en cause aux conséquences concrètes de son geste tant à son niveau (implications judiciaires...) qu'à celui de la famille (impacts sur le conjoint victime et l'enfant témoin).
- Rappeler au stagiaire les droits et obligations de chacun dans un couple : principe républicain d'égalité entre les femmes et les hommes et devoir de respect mutuel impliqué par la vie conjugale.
- Faire réfléchir le stagiaire sur son (ses) expérience(s) conjugale(s) et repérer ses difficultés en lien avec les influences auxquelles il est sujet.
- Sensibiliser l'auteur des faits à la problématique de la violence en analysant ses mécanismes et le passage à l'acte et lui apprendre à savoir évaluer les situations à risque.
- Motiver le mis en cause à mettre en place des solutions concrètes pour éviter la récidive et intégrer des conduites adaptées, pour le bénéfice de tous.

#### Objectifs légaux :

Art. 131-51 CP : « Le contenu du stage de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes doit permettre de **rappeler à l'auteur d'infraction le principe républicain d'égalité** entre les femmes et les hommes, la **gravité des violences, quelle que soit leur forme, au sein du couple** ou à caractère sexiste et, le cas échéant, le **devoir de respect mutuel qu'implique la vie en couple**. Il vise également à lui faire prendre conscience de sa **responsabilité pénale et civile** pour les faits commis. »

#### Les objectifs du stage « violences conjugales » sont doubles :

- Un objectif pédagogique pour le stagiaire : droits et obligations de chacun dans un couple ; responsabilité pénale et civile et les conséquences en cascades pour le mis en cause (droits de garde, autorité parentale, etc.) ;
- Un objectif de prévention, afin d'éviter la récidive ; Il s'agit de faire comprendre à l'auteur d'infractions la réalité et les conséquences de son geste afin d'éviter la récidive.

## CONTENU DETAILLE DU STAGE

### ENTRETIEN INDIVIDUEL PREALABLE (10')

Quelques semaines avant de début du stage, le formateur psychologue clinicien réalise un entretien individuel téléphonique avec chaque futur stagiaire au cours duquel il :

- Présente le stage : cadre juridique, déroulement ;
- Évalue la compréhension de la démarche et l'engagement de l'auteur de violences conjugales à participer au stage ;
- Énonce les objectifs du stage pour accroître son adhésion au stage ;
- Répond à ses questions préalables.

#### I. PREAMBULE : PREMIERS PAS et INTRODUCTION

- 1.1 Présentation croisée de SSA et des stagiaires
- 1.2 Présentation des mesures alternatives à la poursuite pénale : Le dispositif MAPITI
- 1.3 Objectifs et contenu du stage
- 1.4 Déroulement de la formation et organisation matérielle du stage

**Atelier** : test de connaissances préliminaire (évaluation du niveau de connaissances à l'entrée du stage)

### MODULE 1 (3H) : CADRE JURIDIQUE, DEFINITIONS & MECANISMES, CHIFFRES

Ce 1<sup>er</sup> module doit permettre au stagiaire de comprendre les différentes formes de violence existantes, leur gravité et la réponse sous forme de la sanction pénale, dans le but d'éviter leur répétition.

#### I. PRESENTATION, OBJECTIFS, DEROULEMENT DE LA FORMATION :

- 1.1 Présentation croisée de SSA JUSTICE et des stagiaires
- 1.2 Présentation des acteurs et mécanismes régissant le stage de violences conjugales
  - 1.2.1 Le cadre juridique général du stage
  - 1.2.2 Les spécificités juridiques du stage de violences conjugales
  - 1.2.3 Les différents acteurs
- 1.3 Objectifs de la formation
- 1.4 Déroulement de la formation et organisation matérielle

#### II. LES VIOLENCES CONJUGALES

- 2.1 Les différentes formes de violences
  - 2.1.1 Violence verbale
  - 2.1.2 Violence physique
  - 2.1.3 Violence sexuelle
  - 2.1.4 Violence psychologique et affective (+ le harcèlement ?)
  - 2.1.5 Autres formes de violence : violence matérielle, économique, sociale, spirituelle et religieuse, cyber-violence, violence parentale

- 2.2 Les chiffres des violences conjugales en France (hommes, femmes, enfants)
- 2.3 Les enjeux sociétaux de la lutte contre les violences conjugales

### III. LA REPONSE PENALE AUX DIFFERENTES FORMES DE VIOLENCES CONJUGALES

- 3.1 Les alternatives à la poursuite pénale
- 3.2 Le cadre conjugal : une circonstance aggravante
- 3.3 La qualification des infractions et leur sanction
  - 3.3.1 Les contraventions
  - 3.3.2 Les délits
  - 3.3.3 Les crimes
  - 3.3.4 Dans tous les cas
- 3.4 Prise en charge de l'agresseur (obligation de soins, de stage, etc.)
- 3.5 Les conséquences civiles des sanctions pénales

## MODULE 2 (3h) : LES CONSEQUENCES PSYCHOLOGIQUES ET PHYSIQUES DES VIOLENCES CONJUGALES

### I. ATELIER VIDEO : LA SOUFFRANCE DES VICTIMES

#### Support vidéo (15') « Tom et Léna » (MIPROF)

*Ce module - et la vidéo sur laquelle il s'appuie - permet aux stagiaires d'accéder à la réalité et à la souffrance des victimes via le regard croisé des enfants : Susciter l'émotion chez l'auteur de violences conjugales permet de faire émerger chez l'auteur de violences conjugales un intérêt pour le changement de comportement.*

Chaque stagiaire s'exprime sur ce qu'il a compris du film :

- Identification des formes de violences abordées dans le module 1 et exprimées dans le film ;
- Identification des conséquences physiques, psychologiques et somatiques des violences sur le conjoint et les enfants à moyen et long terme.

Au-delà du document, chaque stagiaire est invité à parler de sa(ses) propre(s) expérience(s) : en tant que conjoint et éventuellement en tant qu'enfant-témoin par le passé.

### II. LE CONJOINT VICTIME DES VIOLENCES

- 2.1 Le contexte conjugal
  - 2.1.1 Le cycle de la violence
  - 2.1.2 Le phénomène d'emprise
- 2.2 Les conséquences des violences sur la victime
  - 2.2.1 Physiques
  - 2.2.2 Psychologiques
  - 2.2.3 Somatiques
  - 2.2.4 Psycho-traumatiques

### III. Statistiques sanitaires nationales quant aux troubles repérés chez les victimes de violences conjugales.

#### IV. L'enfant et l'adolescent témoin des violences

- 4.1 Contexte familial
- 4.2 Conséquences sur les enfants et les adolescents
  - 4.2.1 Selon les périodes de développement
  - 4.2.2 Impact sur la santé
  - 4.2.3 Conséquences scolaires
  - 4.2.4 Conséquences relationnelles
  - 4.2.5 Evolution du rapport à la violence
  - 4.2.6 Etat de stress post traumatique
- 4.3 Emotions et stratégies mises en place
  - 4.3.1 Les ressentis de l'enfant
  - 4.3.2 Les stratégies mises en place dans la famille
- 4.4 Impact au niveau de la parentalité
  - 4.4.1 Du côté du parent agresseur
  - 4.4.2 Du côté du parent victime

### MODULE 3 (3H) : LE COUPLE : REPRESENTATIONS, INFLUENCES, ATTENTES

Ce module ouvre à une réflexion sur le couple en général et suscite des prises de conscience sur ses propres expériences conjugales. Cette démarche a pour but de mettre du sens sur les conflits conjugaux, de responsabiliser chaque stagiaire afin qu'il soit dans une dynamique de respect de son conjoint et adopte une position égalitaire dans la relation.

Les exercices sont à réaliser dans un premier temps à titre individuel en faisant référence à des expériences actuelles ou passées, puis sont partagés avec l'ensemble du groupe.

#### I. LE COUPLE EN QUESTION

A partir des thématiques abordées, chaque stagiaire est amené à repenser ses expériences conjugales et à observer ses évolutions ou répétitions.

- 1.1 Réflexions sur le couple
  - 1.1.1 Définitions et évolutions
  - 1.1.2 Rappel du code civil
- 1.2 Les trois phases du couple
  - 1.2.1 Fusion
  - 1.2.2 Individualisation
  - 1.2.3 Interdépendance
- 1.3 Les 5 types dominants de fonctionnement conjugal selon J.Kellerhals, sociologue
  - 1.3.1 Présentation
  - 1.3.2 Avantages et inconvénients de chaque fonctionnement
  - 1.3.3 Identification de sa propre dynamique conjugale
- 1.4 Le couple sous influence

1.4.1 L'impact des stéréotypes sociaux  
**ATELIER** : Passation d'un questionnaire sur les stéréotypes sociaux, la place de l'homme et de la femme

1.4.2 Des figures parentales au couple idéal

1.4.3 L'influence de l'histoire personnelle

**ATELIER** : Questionnaire selon J.Wolfe sur les attentes des hommes et des femmes.

*Le résultat du questionnaire permet au stagiaire de faire le point sur ses attentes personnelles et de prendre conscience de leur faisabilité.*

1.5 A l'écoute de soi :

1.5.1 Identification de ses besoins fondamentaux

1.5.2 Prise en compte de ses propres valeurs

## II. EVOLUTION VERS LE COUPLE CONSCIENT

Cette partie sera abordée si nous disposons du temps nécessaire. Ce dernier temps de réflexion doit permettre à chaque stagiaire de se projeter dans une position de conjoint adulte et responsable. Son cheminement pourra ensuite susciter une discussion avec le/la partenaire actuel(le), le but ultime étant de déclencher l'envie d'une évolution de couple en co-construction avec le/la conjoint(e) actuel(le) ou futur(e).

2.1 Les bases du couple conscient

2.1.1 L'engagement

2.1.2 L'intimité

2.1.3 La conscience

2.2 Invitation à une relation conjugale dynamique et épanouissante

2.2.1 Reprise des concepts évoqués sous forme de tableau (selon Alain Dorat)

2.2.2 Synthèse personnelle

## MODULE 4 (3H) : ANALYSER ET MAITRISER SA VIOLENCE

Ce dernier module a pour but de responsabiliser l'auteur de violence en l'amenant à une introspection (prise de conscience de ses émotions et comportements) puis à une solution personnalisée d'empêchement du comportement violent grâce, notamment, à des outils et règles de communication à mettre en pratique au quotidien.

### I. DE L'EMOTION AU PASSAGE A L'ACTE

Les temps de prises de parole des différents auteurs permettent de repérer les similitudes entre chaque cas et amènent à une plus grande implication dans leur réflexion personnelle et leur participation au sein du groupe.

1.1 Les émotions en jeu

1.1.1 Le rôle des émotions

1.1.2 Identification des émotions

1.1.3 Les émotions adaptées et inadaptées

1.1.4 Cas particulier : sous l'emprise d'une addiction

1.2 La colère

1.2.1 La colère comme signal d'alarme

### 1.2.2 **ATELIER** : Prises de conscience des stagiaires à partir de questionnaires

*Les questionnaires utilisés sont les suivants :*

- *Identification des déclencheurs de la colère et des types de colère (selon Didier Pleux)*
- *Évaluation du degré de violence sous-jacente dans le couple*

### 1.3 De la colère à la violence

#### 1.3.1 Le passage à l'acte

#### 1.3.2 Témoignage d'un homme colérique avec passage à l'acte.

A partir du cas évoqué, chaque stagiaire est invité à aborder en groupe :

- le contexte interne et externe de l'évènement ;
- les éléments déclencheurs ;
- les réactions : pensées, ressenti physique et émotionnel ;
- le passage à l'acte.

#### 1.3.3 Présentation d'une expérience personnelle de violence conjugale

*Chaque stagiaire est amené à évoquer une scène vécue en tant qu'agresseur. il reprend les 4 éléments identiques au témoignage évoqué précédemment pour mieux prendre la mesure de son implication.*

## II. LA GESTION DU CONFLIT

Ce dernier temps de réflexion aborde les solutions individuelles pour éviter les réactions de violence à court et moyen terme. Chaque stagiaire est invité à s'approprier des outils concrets et à adopter de nouveaux comportements dans son quotidien pour éviter la récidive.

### 2.1 Mise en place de stratégies adaptées :

#### 2.1.1 Des comportements de fuite à celui de repli

#### 2.1.2 De l'autocontrôle au changement de représentation

### 2.2 Utilisation de techniques de communication :

#### 2.2.1 Les fondamentaux d'une relation de qualité

#### 2.2.2 Communication non violente et sans violence

### 2.3 Application pratique de solutions adaptées à une scène de violence conjugale :

#### 2.3.1 Réflexions à partir du témoignage précédemment étudié

#### 2.3.2 Élaboration de perspectives pour l'expérience personnelle

## III. PERSPECTIVES ENVISAGEES À LA SUITE DU STAGE

### 3.1 Responsabilisation individuelle et auto-observation

### 3.2 Prise en charge professionnelle

## IV. INFORMATIONS UTILES

### 4.1 Sources & bibliographie

### 4.2 Adresses utiles

### 4.3 Sites internet spécialisés

## V. CONCLUSION DU STAGE

- 5.1 Questionnaire d'évaluation individuelle portant sur la compréhension des notions et concepts abordés durant le stage
- 5.2 Bilan du stage : tour de table pour échanger sur l'expérience vécue au travers du stage
- 5.3 Le cas échéant : temps de parole individuel si souhaité avec l'intervenant

### SUIVI INDIVIDUEL (15')

Trois semaines après la fin du stage, le formateur psychologue clinicien réalise un entretien individuel téléphonique avec chaque stagiaire au cours duquel il :

- Procède à une évaluation de moyen terme des acquis du stage par le stagiaire et des mesures mises en place par lui pour éviter la récidive ;
- Rappelle la possibilité de mise à disposition de ressources extérieures (structures de soins, d'accompagnement social, psychologique...)
- Répond aux questions du stagiaire que celui-ci aurait été amené à se poser à l'issue du stage.